

**REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO 2011**  
**ESPACE CULTUREL DE REGUINY**  
**CENTRE CULTUREL DE CREDIN**  
**BIBLIOTHEQUE DE ROHAN**

ARTICLE 1 – Un concours photo sur le thème « Votre Commune en Images » est organisé par l'Espace Culturel de Régigny, le Centre Culturel de Crédin et la Bibliothèque de Rohan.

**Participation** : Le concours est ouvert uniquement aux amateurs. La participation est gratuite. Les photos sélectionnées seront présentées lors d'une exposition qui se tiendra du 3 décembre 2011 au 14 janvier 2012 à la Bibliothèque de Rohan, du 21 janvier au 16 février 2012 à l'Espace Culturel de Régigny et du 18 février au 17 mars 2012 au Centre Culturel de Crédin. Les photos exposées seront restituées à leurs propriétaires fin mars 2012.

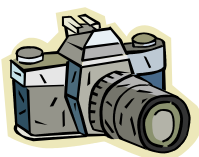
4 catégories ont été retenues :

1<sup>ère</sup> catégorie : jusqu'à 11 ans,

2<sup>ème</sup> catégorie : de 12 à 17 ans,

3<sup>ème</sup> catégorie : à partir de 18 ans,

4<sup>ème</sup> catégorie : Hors Commune qui comporte deux sous-catégories : Jusqu'à 12 ans et 13 ans et plus.



Trois prix seront remis aux lauréats de chaque catégorie de chaque Commune.

Pour les trois Communes, la remise des prix aura lieu le samedi 3 décembre 2011 à 10 h 30 à la Bibliothèque de Rohan.

ARTICLE 2 – Chaque concurrent peut présenter au maximum 2 photos. Seules les épreuves au format 20x30 sur papier photo seront acceptées (couleur, sépia ou noir et blanc). Les encadrements ne sont pas acceptés. Chaque tirage devra être accompagné du bulletin d'inscription ci-joint.

ARTICLE 3 – Les photographies devront impérativement respecter le thème du concours. Elles seront l'entière réalisation de l'auteur qui doit en posséder les droits.

ARTICLE 4 – L'identité de chaque candidat est tenue secrète. Toutes les photographies seront soumises à un jury composé d'amateurs confirmés de l'image et du monde de l'art. Les photographies primées seront choisies selon des critères artistiques et techniques et les décisions seront sans appel.

ARTICLE 5 – La date limite de réception des photographies est fixée au samedi 19 novembre à 12 h 00 à l'Espace Culturel de Régigny, au Centre Culturel de Crédin ou à la Bibliothèque de Rohan.

ARTICLE 6 – Les candidats acceptent que leurs photos, libres de tous droits, soient exposées au public.

ARTICLE 7 – Toute participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu par téléphone à l'Espace Culturel de Régigny au 02 97 38 74 56, par mail à [centreculturel@wanadoo.fr](mailto:centreculturel@wanadoo.fr) ou directement à l'Espace Culturel de Régigny auprès de Séverine ; au Centre Culturel de Crédin au 02 97 38 96 66, par mail à [centreculturel-credin@wanadoo.fr](mailto:centreculturel-credin@wanadoo.fr) ou directement au Centre Culturel auprès de Nelly ; à la Bibliothèque de Rohan au 02 97 38 58 04, par mail à [bibliotheque-rohan@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque-rohan@wanadoo.fr) ou directement à la bibliothèque auprès de Nelly.

Vous remerciant par avance de votre participation.

COMMUNE  
DE  
ROHAN

MORBIHAN - 56 580



FICHE D'INSCRIPTION

CONCOURS PHOTO « VOTRE COMMUNE EN IMAGES »

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....  
.....  
.....

TEL.....E-MAIL.....

DATE DE NAISSANCE.....

Déclare participer au concours photo sur « Votre Commune en Images », avoir pris connaissance du règlement du concours et en respecter toutes les clauses.

LISTE DES PHOTOS PRESENTEES :

N°.....Titre : .....

N°.....Titre : .....

A.....le.....

Signature

A retourner à :  
Bibliothèque de Rohan  
Place du Château  
56 580 ROHAN